

Madame Viviane PALL
Présidente de l'ASECC

À

Monsieur le maire de Fresney-le-Puceux

Objet: confusion

Monsieur,

L'association que je préside n'est pas concernée par la demande de rendez-vous à la mairie de Fresney. Vos deux administrés demandaient le 12 novembre à consulter, comme la loi le permet, les pièces du dossier qui concerne la commune de Fresney. Votre réponse à M.de Prêmesnil, qualifié de Trésorier adjoint de l'ASECC, n'a aucune valeur. M. de Prêmesnil n'a aucun pouvoir pour représenter l'ASECC, seuls la Présidente ou le Vice-Président peuvent l'exercer. Or , je ne vous ai pas contacté.

L'ASECC n'a pas été manipulée, même « sous couvert » comme vous l'écrivez. C'est une association indépendante avec des statuts de préfecture et un fonctionnement transparent. Elle s'occupe du Cinglais. Ce n'est pas l'association « de Boulon » qui s'intéresse exclusivement à Fresney. Il s'agit, comme son nom

l'indique, largement du Cinglais auquel l'ASECC s'intéresse. Que vient faire la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) qui a pour objectif de faciliter l'accès des particuliers aux documents administratifs et que vous brandissez comme une menace ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur,
l'expression de mes sentiments les meilleurs.

V. Pall